

Guide d'utilisation de la plateforme DEMAT

« Créer un DUME Acheteur »

Qu'est ce que le DUME ?

Le Document Unique de Marché Européen (DUME) est un formulaire par lequel les entreprises candidates à un marché public déclarent leurs capacités et leur aptitude pour participer à une procédure de marché public. Il est appelé à se substituer aux formulaires DC1, DC2, DC4 et à remplacer le programme « Marché Public Simplifié » (MPS).

Le DUME s'agit d'un document d'auto-déclaration, et l'eDUME est la version électronique de cette auto-déclaration.

Le DUME est une déclaration sur l'honneur d'un opérateur économique, sur son aptitude et ses capacités pour participer à une procédure de marché public.

Cette auto-déclaration permet aux opérateurs économiques candidats de prouver :

- Qu'ils ne se trouvent pas dans l'une des situations pour lesquelles ils doivent ou pourraient être exclus de la procédure,
- Et qu'ils satisfont aux critères d'exclusion et de sélection applicables.

L'entreprise de son côté dispose de plusieurs choix pour sa candidature :

- Répondre au DUME de l'acheteur
- Réutiliser un DUME antérieur générique
- Répondre sans DUME (DC1, DC2 ou MPS tant qu'ils restent utilisables)

Un DUME utilisé pour une procédure de passation de marché public antérieure peut être réutilisé lorsque les informations restent valables.

La seule obligation pesant actuellement sur les acheteurs publics est d'accepter les DUME déposés par les entreprises, si elles font le choix de ce mode de candidature. Il n'est pas possible de refuser un DUME ou de demander à l'entreprise de refaire sa candidature sous une autre forme.

La fonctionnalité décrite dans le présent guide permet à un acheteur public de préremplir un DUME avec les critères de sélection spécifique à un marché.

Cela n'est pas obligatoire, mais permet à l'acheteur de guider les entreprises sur les attendus côté candidature, et de récupérer ainsi ces informations à l'ouverture des plis.

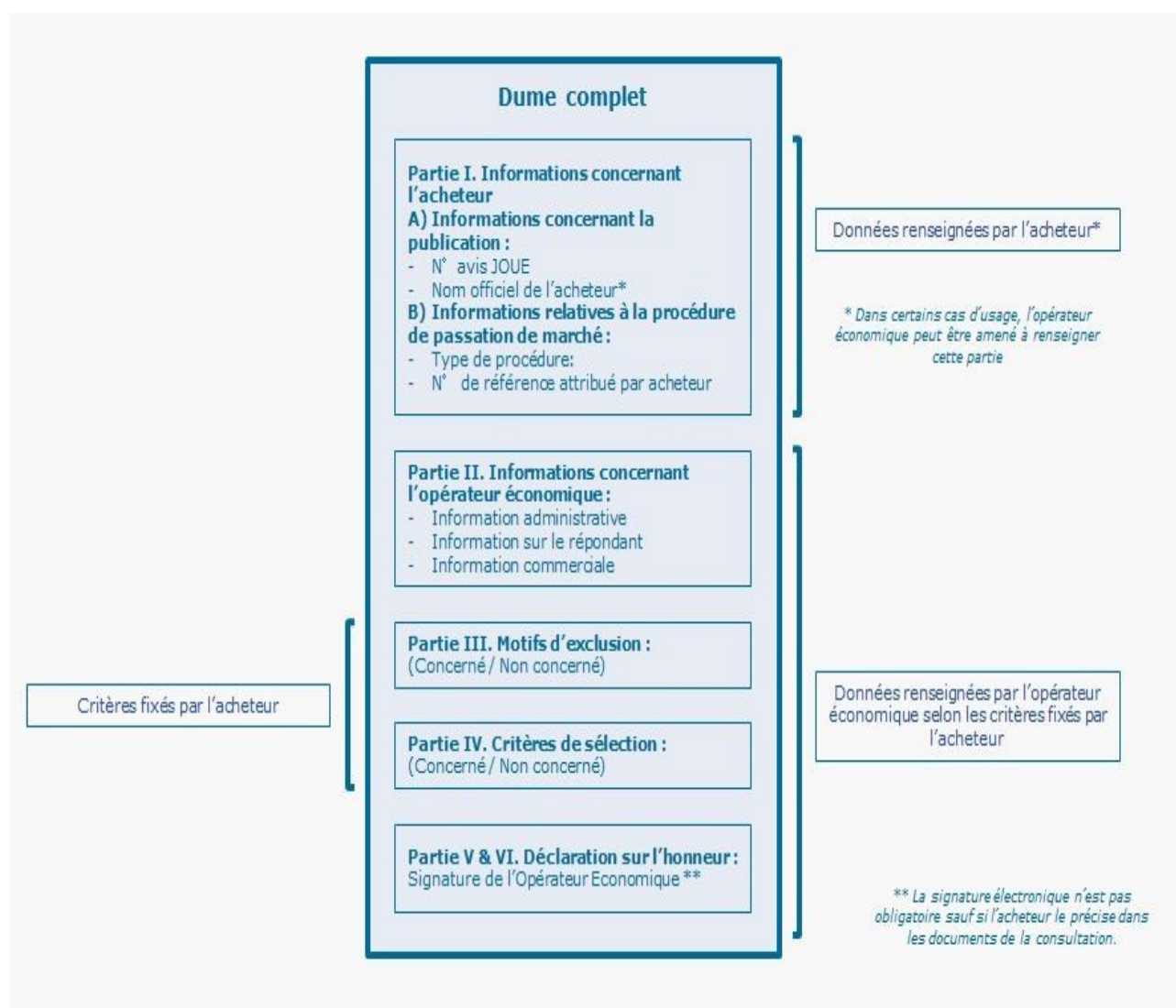
IMPORTANT :

Veillez à ce que les critères de sélection de votre DUME correspondent bien à votre règlement de consultation.

Sources :

(<http://www.marche-public.fr/Marches-publics/Definitions/Entrees/DUME.htm>
<https://www.economie.gouv.fr/daj/dume-esp>)

1. Illustration du contenu d'un DUME :



2. Compléter son DUME acheteur

1. Lors de la mise en ligne de votre marché, à l'onglet « Identification », sélectionnez le type de procédure puis cochez la case DUME. Cela a pour effet de rendre accessible l'onglet « DUME Acheteur ».

cdg47 test

DEMAT ampa

Lundi 1 Juil. 2019 10:49 ACCUEIL

CONSULTATIONS ET ANNONCES

Consultations > Créer une consultation

Identification Données complémentaires Lots DUME Acheteur Calendrier Pièces Modalités Accès Publicité

Je souhaite publier un avis de publicité depuis DEMAT pour cette consultation Oui Non

Type d'annonce* : Annonce de consultation

Type de contrat* : Marché

Catégorie principale* : Travaux

Valeur estimée* : 0,00 EUR HT Cette information ne sera pas publiée. Cette valeur sert à déterminer les supports de publicité adéquats sur l'onglet "Publicité".

Type de procédure* : Procédure adaptée > 90 k EUR HT MPS DUME

Type de procédure DUME* : Procédure adaptée

Référence* :

Attention, après avoir enregistré votre consultation, il n'est plus possible de cocher/décocher la case DUME.

2. Finissez de compléter l'onglet « Identification », enregistrez-le. Complétez ensuite l'onglet « Lots » si votre marché est alloti, puis passez à l'onglet « DUME Acheteur ».

Identification Données complémentaires Lots DUME Acheteur Calendrier Pièces Modalités Accès Publicité

Je souhaite renseigner dans le DUME les critères de sélection des candidatures attendus pour cette procédure (recommandé) Oui

DUME Acheteur Options avancées

Informations sur la procédure Motifs d'exclusion Critères de sélection de la candidature

Identité de l'acheteur

Nom officiel : commune de Démonstration et Test (47000 - Démonstration)

Pays : FR

Informations relatives à la procédure de passation de marché

Référence : CDG47

Type de procédure : Procédure adaptée

Intitulé de la consultation : tutoriel

Objet de la consultation : tutoriel

Je valide les critères de sélection des candidatures du DUME Acheteur ci-dessus

3. La partie « Informations sur la procédure » est pré-complétée et non modifiable. Si vous devez modifier des informations concernant le marché, retournez sur l'onglet « Identification » et/ou « Lot ».



Je souhaite renseigner dans le DUME les critères de sélection des candidatures attendus pour cette procédure (recommandé) Oui

DUME Acheteur

Options avancées ▾

Informations sur la procédure ▲ Motifs d'exclusion Critères de sélection de la candidature

Identité de l'acheteur

Nom officiel :	commune de Démonstration et Test (47000 - Démonstration)
Pays :	FR

Informations relatives à la procédure de passation de marché

Référence :	CDG47
Type de procédure :	Procédure adaptée
Intitulé de la consultation :	tutoriel
Objet de la consultation :	tutoriel

Je valide les critères de sélection des candidatures du DUME Acheteur ci-dessus

4. Cliquez sur la partie « Motifs d'exclusion », également pré-complétée avec les motifs d'exclusion applicables en France. Ils ne sont pas modifiables. Les boutons « + » vous permettent de consulter le détail de ces motifs.

DUME Acheteur Options avancées ▾

Informations sur la procédure ⚠ Motifs d'exclusion Critères de sélection de la candidature

Vous pouvez prendre connaissance ci-dessous des motifs d'exclusion qui sont tous obligatoires dans le droit français, et seront donc intégrés dans votre DUME.

- + A. Motifs liés à des condamnations pénales
- + B. Motifs liés au paiement d'impôts et taxes ou de cotisations de sécurité sociale
- + C. Motifs liés à l'insolvabilité, aux conflits d'intérêts ou à une faute professionnelle
- + D. Motifs d'exclusion purement nationaux

Je valide les critères de sélection des candidatures du DUME Acheteur ci-dessus

5. Cliquez sur la partie « Critères de sélection de la candidature ». Deux choix sont possibles.

Si vous conservez « Oui » à la question « *Souhaitez-vous autoriser le candidat à compléter ce DUME en déclarant simplement sur l'honneur qu'il satisfait à tous les critères de sélection exigés dans le RC (ou autre document pertinent) ?* », l'entreprise n'aura qu'une seule case à cocher de son côté pour indiquer satisfaire à l'ensemble de vos critères de sélection indiqués dans votre règlement de consultation.

DUME Acheteur Options avancées ▾

Informations sur la procédure ⚠ Motifs d'exclusion ☑ Critères de sélection de la candidature

Souhaitez-vous autoriser le candidat à compléter ce DUME en déclarant simplement sur l'honneur qu'il satisfait à tous les critères de sélection exigés dans le RC (ou autre document pertinent) ? Oui Non

— α : Indication globale pour tous les critères sélection

En ce qui concerne les critères de sélection, le pouvoir adjudicateur requiert de l'opérateur économique qu'il déclare que :

Je déclare satisfaire à l'ensemble des critères de sélection souhaités par l'acheteur i

Je valide les critères de sélection des candidatures du DUME Acheteur ci-dessus

Si vous choisissez « Non » à cette question, vous serez invité à sélectionner les critères applicables à votre marché en cochant/décochant les cases correspondantes. L'entreprise devra répondre alors à chaque critère coché individuellement.

[Informations sur la procédure](#)

[Motifs d'exclusion](#)

Critères de sélection de la candidature

Souhaitez-vous autoriser le candidat à compléter ce DUME en déclarant simplement sur l'honneur qu'il satisfait à tous les critères de sélection exigés dans le RC (ou autre document pertinent) ? Oui Non

A. Aptitude

L'article 58, paragraphe 2, de la directive 2014/24/UE définit les critères de sélection suivants :

Inscription sur un registre professionnel pertinent [i](#)

Inscription sur un registre du commerce [i](#)

Pour les marchés de services: nécessité de détenir une autorisation spécifique [i](#)

Pour les marchés de services: nécessité de disposer du statut de membre d'une organisation spécifique [i](#)

B. Capacité économique et financière

L'article 58, paragraphe 3, de la directive 2014/24/UE définit les critères de sélection suivants :

Chiffre d'affaires annuel général [i](#)

Chiffre d'affaires annuel moyen [i](#)

6. Une fois complétés vos critères de sélection, validez votre DUME en cochant la case « Je valide les critères de sélection... », puis cliquez « Enregistrer et rester sur cette page » pour enregistrer votre DUME avec votre consultation.

+ C. Capacité technique et professionnelle

+ D. Dispositifs d'assurance de la qualité et normes de gestion environnementale

Je valide les critères de sélection des candidatures du DUME Acheteur ci-dessus

Identification

Lots

DUME Acheteur

Calendrier

Pièces

Modalités

Accès



Votre DUME est paramétré. Vous pouvez le modifier avant la mise en ligne de votre marché en retournant sur cet onglet « DUME Acheteur ».

Poursuivez la mise en ligne de votre consultation comme pour un marché classique.




3. Modifier son DUME en cours de consultation

Pour le cas où vous seriez amené en cours de consultation à modifier des critères de sélection dans votre règlement de consultation, il vous faudra penser à modifier également les critères indiqués dans votre DUME.

1. Sur le tableau de bord de votre marché, cliquez sur le bouton « Modifier ».

Nombre de résultats : 1

Afficher 10 résultats / page 1 / 1

Référence	Intitulé / Objet	Registres :	Date limite de	Actions
Procédure	/ Allotissement		remise des plis	
Statut	Considérations(s) sociale(s) / environnementales			
Auteur	MPS			
CDG47 PA-SUP ... cdg47 test	Intitulé : tutoriel Objet : tutoriel Allotissement : Oui Commentaire :	0 + 0 0 + 0 0 + 0	31/07/2019 17:30	  

2. Sur l'écran suivant plusieurs choix sont proposés.

Modification de la consultation

Date et heure limite de remise des plis

Affichage prolongé

Pièces de la consultation

DUME associé(s)

Envoi de l'information de modification aux entreprises par courrier électronique

« Pièces de la consultation » vous permet de modifier les documents de votre marché qui sont en ligne ».

3. Cochez la case DUME pour le faire apparaître, puis cliquez sur la partie « Critères de sélection ». Modifiez vos critères en cochant/décochant les cases correspondantes.

Pièces de la consultation

DUME associé(s)

Je souhaite renseigner dans le DUME les critères de sélection des candidatures attendus pour cette procédure (recommandé) Oui

DUME Acheteur

Options avancées ▾

Informations sur la procédure Motifs d'exclusion Critères de sélection de la candidature

Souhaitez-vous autoriser le candidat à compléter ce DUME en déclarant simplement sur l'honneur qu'il satisfait à tous les critères de sélection exigés dans le RC (ou autre document pertinent) ? Oui Non

A. Aptitude

L'article 58, paragraphe 2, de la directive 2014/24/UE définit les critères de sélection suivants :

<input checked="" type="checkbox"/>	Inscription sur un registre professionnel pertinent	i
Ce critère s'applique à : <input checked="" type="radio"/> tous les lots <input type="radio"/> certains lots uniquement		
<input type="checkbox"/>	Inscription sur un registre du commerce	i
<input type="checkbox"/>	Pour les marchés de services: nécessité de détenir une autorisation spécifique	i

4. Cliquez sur « Valider » en bas de page, vous serez dirigés vers la messagerie afin d'envoyer aux entreprises l'information concernant les modifications apportées à la consultation.

Envoi de l'information de modification aux entreprises par courrier électronique